

Compte-rendu de la réunion publique avec les habitants de l'île de Migneaux et du cours du 14-Juillet lundi 13 janvier

Près de 80 personnes étaient présentes lundi 13 janvier pour la réunion publique avec les habitants de l'île de Migneaux et du cours du 14-Juillet.

Le maire Karl Olive, entouré d'élus et des chefs de service, a lancé la réunion en rappelant l'importance de ces rencontres avec les habitants afin de débattre de tous les sujets.

Patrick Meunier, adjoint aux transports, aux grands projet et au développement économique a ensuite fait le point sur l'avancement du chantier de prolongement de RER Eole. **« Les travaux de construction du mur antibruit ont créé des incompréhensions pour les habitants de la rue Jacob-Courant, de l'avenue Emile-Zola et de l'île de Migneaux. Alors que la SNCF annonce des trains plus rapides et plus nombreux, ils ne bénéficient pas de nouvelles protections acoustiques. Cette question a été débattue à de nombreuses reprises lors des ateliers bruit et la Ville s'est emparée du sujet. »**

« Nous avons envoyé une lettre le 24 mai 2018 au président de la SNCF, une autre le 21 octobre 2019 à SNCF Réseaux, a listé le maire Karl Olive. Aujourd'hui, nous avons reçu de nouveaux éléments de réponse, avec l'engagement de la construction d'un mur antibruit bas pour 2022. »

Interpellé par un habitant sur les mesures et les projections de bruit présentées par la SNCF, Xavier Gruz, directeur du projet Eole, a fait le point sur la charte acoustique mise en place : **« Nous devons traiter l'ensemble des Points Noirs Bruit (PNB) identifiés sur le tracé, même si la nature du parc de matériel roulant diminuera sensiblement le bruit à la source à l'horizon 2024. Pour cela, une enveloppe de 30 millions d'euros a été débloquée. Nous avons aujourd'hui une vision plus précise de l'ampleur des travaux qui concerneront 700 cas, dont 38 logements à Poissy. Il restera des fonds disponibles qui seront utilisés pour créer des écrans bas. Ce sera une première en France mais cela existe déjà en Allemagne. »**

Relancé par un habitant qui souhaitait connaître le périmètre géographique de ces installations, Xavier Gruz a indiqué que des études supplémentaires devaient être menées pour définir les zones où ce mur sera posé : **« Ce peut être tout Poissy ou seulement un secteur, il faudra voir. »** **« Nous sommes sur le sujet depuis 2011, a fait remarquer un riverain de la voie ferrée, nous serions contrariés d'être laissés sur le bord du chemin que nous avons contribué à tracer. »** **« Le projet de voie verte sur le chemin de halage n'est-il pas une opportunité de monter une protection phonique le long de l'île de Migneaux », s'est interrogé un autre habitant. « Notre mission est d'abord de protéger l'habitat, notamment les Points Noirs Bruit où il est question de santé public, a répondu Xavier Gruz. La réglementation définit des seuils pour protéger les habitants à l'intérieur des maisons, dans des ratios économiquement raisonnables. Nous travaillons dans un cadre, avec un niveau d'expertise, des tutelles qui nous contrôlent. »** **« Ce mur, il nous le faut, dans une version optimale, a déclaré Karl Olive. Si cela s'avère nécessaire, la Ville participera à cet investissement et fera intervenir ses partenaires, le département des Yvelines, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, la Région Ile-de-France, Voies navigables de France (VNF). »**

D'autres habitants ont souhaité connaître l'avenir des lignes passant à Poissy : **« Le RER A passera-t-il encore ? »** Bien qu'il ne s'agisse pas de son domaine, Xavier Gruz a révélé que les hypothèses de charge pour le futur RER E étaient très hautes : **« Nous prévoyons que les trains seront remplis, l'offre ne pourra donc pas être diminué. Il n'y aura pas moins de trains passant à Poissy en 2024 qu'aujourd'hui. »** **« Le RER E remplacera la ligne J, a détaillé Patrick Meunier. Pour le RER A, soit nous le conservons, soit il est remplacé par une branche de la ligne L. Il y aura toujours a minima deux solutions de transport en gare de Poissy. »** **« Notre intérêt est évidemment de conserver le RER A, a précisé le maire Karl Olive. Mais pour cela, il va falloir se battre tous ensemble. Nous aurons besoin de vous. »**

La question des travaux sur le chemin de halage a ensuite été abordée : « **Les travaux sont inscrits au schéma directeur de Grand Paris Seine et Oise pour 2020**, a détaillé le maire. **Profitons de Eole, du plan cycle de GPSEO, pour mener ce chantier. Ce ne sera pas qu'une voie douce car des véhicules doivent pouvoir circuler.** »

Concernant la collecte des déchets aux abords du port, la construction d'un local doit débuter fin janvier. « **Ne pourrait-on pas installer une caméra à cet endroit pour éviter le dépôt d'encombrants** », a demandé un habitant. « **Nous sommes en train d'étudier la possibilité de mettre une caméra au niveau du pont**, a répondu Karl Olive. **Cette question des dépôts sauvages est un vrai problème. Par exemple, sur les terres de Poncey, une montagne de déchets a été laissée après le passage de Roms. La facture se monte à plusieurs millions d'euros pour les enlever !** » « **Des tonneaux bleus sont là sur le bas côté depuis une éternité, ne peut-on pas faire quelque chose** », a réclamé un autre habitant. « **Nous allons les enlever, a promis le maire avant de rappeler que cela relevait de la compétence de la communauté urbaine. Mais je comprends votre frustration et je la partage. Concernant la voirie et la propreté, ces services coûtent aujourd'hui plus chers et sont moins efficaces ! Nous avons besoin de remettre de la proximité.** »

Le problème du relèvement de certains compteurs de l'île a été soulevé par des habitants : « **Certains compteurs de particuliers peuvent être sous l'eau en cas de crue, ce qui nous met en danger en créant des courts-jus. Il faut agir sur Enedis qui explique que nous ne sommes pas une priorité !** » « **Nous allons les relancer pour organiser une visite sur site** », a assuré le maire.

D'autres sujets ont été abordés lors de la réunion :

- Le dragage du bras mort de la Seine : « **La Ville est incompétente**, a avoué le maire Karl Olive. **Les travaux relèvent de VNF qui n'a pas d'argent pour stocker et dépolluer les boues.** »

- Requalification des trottoirs et éclairage de l'avenue Emile-Zola : « **La réfection des trottoirs est inscrite au budget de Grand Paris Seine et Oise ainsi que l'éclairage** », a précisé le maire.

- Convention liant le Syndicat des propriétaires de l'île de Migneaux (SPIM) et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise : « **La CU a repris la convention qui existait entre le SPIM et la Ville**, a récapitulé un habitant. **La voirie et le pont peuvent être utilisés par les services en contrepartie de leur entretien. Mais depuis 2016, il nous semble que cette convention n'est plus respectée.** » « **Même si cette convention nécessite peut être un toilettage, elle ne doit pas être remise en cause**, estime le maire. **Nous allons relancer la CU afin qu'elle respecte ses engagements.** »

Un dernier sujet a été abordé lors de la réunion publique, l'assainissement. « **Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement, nous sommes dans une phase de modélisation de la région de Poissy**, a indiqué Eric Giraud, directeur de la direction Cycle de l'eau à GPSEO. **Nous déterminons comment fonctionne le réseau de Poissy et comment le rendre conforme. Il existe des obligations réglementaires. Il nous faudra baisser les déversements dans la Seine quand il pleut car, en raison de son ancienneté, eaux usées et eaux de pluie se mélangent. Ce chantier peut aussi être l'opportunité d'ajouter de nouveaux réseaux, comme l'île de Migneaux. La collectivité se devra d'amener un exutoire pour cette nouvelle collecte. Pour cela, on peut allonger le réseau de l'avenue Zola, puis le faire traverser, soit en forant sous la Seine, soit en l'accrochant au pont.** » Restera ensuite la problématique du réseau d'assainissement de l'île : « **C'est compliqué du fait que l'île est inondable**, concède Eric Giraud. **Il existe des solutions sous pression ou sous vide mais de toute façon, le réseau devra être étanche. L'agence de l'eau peut financer les travaux d'assainissement quand il y a un changement de système de collecte.** »

« **Il y a deux ans, GPSEO avait envisagé une opération globale, incluant la piscine et les habitations de l'île. Cette intention a-t-elle disparu ?** » « **On peut dissocier les deux sujets**, a répondu Eric Giraud. **Le problème de la piscine peut se régler de manière indépendante.** »

« **La Ville suivra le choix des associations et nous le recommanderons à GPSEO**, a commenté Karl Olive. **Mais il y a besoin d'une décision unitaire.** »

